

www.villes-internet.net

ville internet



2016

label national pour la promotion de l'internet citoyen



Rendez-vous Avril - Juin

Du 4 au 15 avril

Loisirs pour tous

Durant les vacances scolaires le Centre Socioculturel vous propose des activités.

**RETROUVEZ LE PROGRAMME
SUR : fleury-sur-orne.fr**

Mardi 12 avril

Lectures partagées : Les supers héros

10h | Bibliothèque | Gratuit
Tout public | Sur inscription
au 02.31.84.31.94

Batman, Superman et Wonderwoman n'ont qu'à bien se tenir ! Les super-héros débarquent à la bibliothèque !
Avec le Centre Socioculturel.

**RETROUVEZ
LE PROGRAMME 2016 DE LA
BIBLIOTHÈQUE SUR :
bibliotheque.fleury-sur-orne.fr**

Du 19 avril au 17 mai

EPN : Initiation à l'ordinateur (5 cycles)

Le mardi de 14h30 à 16h
Espace Public Numérique
Gratuit | Sur inscription au
02.31.84.31.94

**RETROUVEZ
LE PROGRAMME 2016
DE L'EPN SUR :
epn.fleury-sur-orne.fr**

Du 22 au 30 avril

Faites du développement durable

Ouverture des inscriptions au concours "Fleurir Fleury 2016"
Programme complet disponible à la mairie, à la bibliothèque et au Centre Socioculturel.

Dimanche 8 mai

Commémoration

11h | Défilé du cimetière (rue d'Ifs) jusqu'au monument aux morts (rue F. Mitterrand).

Vendredi 27 mai

Fête des voisins

Samedi 4 juin

Fête de l'école élémentaire

Toute la journée | École élémentaire (rue F. Mitterrand)

Mardi 21 juin

L'Espace Musical Jacques Higelin fête ses 20 ans

16h30-23h | Espace Musical

Actualités

Inauguration des nouveaux logements



Le 31 mars a eu lieu l'inauguration des 57 appartements de la Résidence Épicéa située Grande rue et des maisons du Parc Nordmann rue Basse Allemagne comptant 12 logements.

Joseph et Nathan, champions de Normandie de boxe anglaise

Le 26 mars, Joseph et Nathan combattaient en finale du championnat de Normandie. Nos deux boxeurs se sont imposés et ont remporté le titre.

Plus d'actus de boxe anglaise sur le blog de la JSF boxe anglaise :
jsfboxeanglaise.skyrock.com



Atelier cuisine à l'IME

Le 11 mars, des habitantes de Fleury-sur-Orne ont participé à un atelier cuisine à l'IME Bodereau. Elles et les jeunes ont confectionné un menu qu'ils ont dégusté ensemble. Une visite de l'institut leur a été proposée.

Le prochain atelier aura lieu le vendredi 29 avril dans le cadre de la semaine du développement durable.

Visite de l'historial de Rouen organisée par l'association Fleurylège d'arts

L'association Fleurylège d'arts a organisé une visite de l'Historial de Jeanne d'Arc à Rouen.

Visionnez les photos sur le blog de l'association Fleurylège d'Arts :
fleurylegedart.canalblog.com



Bilan du Festival Bloody Fleury et signature de la Charte avec le CRL



Le 1^{er} mars 2016, Fleury-sur-Orne a signé la "charte des manifestations de promotion du livre et de la lecture" pour le festival Bloody Fleury.

25^{ème} signataire de la charte du Centre Régional des Lettres, Fleury-sur-Orne est cependant le premier à le faire dès la première édition du festival. Volontairement populaire et grand public, Bloody Fleury remplit de nombreux critères des préconisations de la charte : 20 auteurs tous rémunérés pour leurs interventions, une grande attention portée aux animations en amont du festival associant de nombreux partenaires et une exigence de qualitatif dans l'ensemble de la programmation... Avec plus de 1 000 personnes ayant participé aux quatre jours, et plus de 500 enfants impliqués depuis septembre, la réussite du festival a été saluée par les acteurs du livre en région, et récidivera lors du premier week-end de février 2017 !

Retrouvez des informations sur le festival sur son site : bloody.fleury-sur-orne.fr



Édito du maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis Fleurysiens,

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro 71 de notre journal d'informations municipales *Le Fleuryisien Info*.

Il vous permettra de revenir sur de nombreux sujets de notre activité récente avec le bilan de notre festival du polar "Bloody Fleury" qui a rencontré un succès important et la signature de la charte du Centre régional des lettres (CRL), des événements sportifs, récréatifs et culturels.

Avec le printemps, c'est le regain qui s'installe dans nos jardins et donne de nouveaux volumes à toute la nature qui nous environne. Les vacances scolaires sont là et nous préparons activement la semaine du développement durable de la fin du mois d'avril. Celle-ci sera émaillée de spectacles, de balades ou encore d'activités pédagogiques (autour de la restriction du gaspillage alimentaire ou du recyclage, par exemple), tout cela sera bien évidemment relayé au niveau de l'agglomération et nous permettra d'entrer dans la dynamique de l'agenda 21 et du projet de territoire.

En outre, j'attire votre attention sur la récompense obtenue par Fleury-sur-Orne au label "Villes Étoilées" avec 2 étoiles (sur 5 possibles), ce qui nous fixe encore de belles perspectives de développement. Ce label national vise à promouvoir les actions mises en œuvre en matière de qualité de l'environnement, de biodiversité, d'économies d'énergie et de diminution des coûts publics inutiles.

Vous trouverez bien évidemment dans votre journal le dossier consacré au label "Villes Internet" dans le cadre duquel Fleury-sur-Orne a obtenu 5 arobases et 2 mentions au titre de 2016, ce qui nous place au premier rang national à égalité avec Besançon. Cette récompense nous a aussi valu la visite de Jean-Vincent Placé, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre en charge de la réforme de l'Etat et de la simplification, dans le cadre des troisièmes assises nationales de l'identité numérique du citoyen qui se sont déroulées le 9 mars dernier, espace Nicolas Oresme, autour de nombreux participants spécialistes venus de toute la France.

Comme vous le savez, des décisions récentes ont amené des communautés de communes qui l'entourent ("Entre Thue et Mue" autour de Bretteville l'Orgueilleuse et Rots ; "Plaine sud de Caen" autour de Soliers et Bourguébus) à rejoindre Caen la mer. Si c'est la logique que notre intercommunalité s'élargisse afin de mieux peser dans le concert des métropoles de taille équivalente, il convient que ceci se fasse dans le cadre de la libre détermination de chaque commune, dans la dynamique d'attractivité, de services et de projets que chacune d'entre elles perçoit de Caen la mer. Plus elle sera performante pour ses communes membres aujourd'hui, plus elle sera attractive demain.

A Fleury-sur-Orne, nous continuerons à prendre toute notre place dans l'agglomération et sans doute plus encore si le projet de sa transformation en communauté urbaine voit le jour. Nous avons été les premiers à véritablement nous ouvrir à l'intercommunalité - tant dans le domaine de l'habitat que du développement économique - quand, sur notre proposition, l'intérêt communautaire fut déclaré pour les Hauts de l'Orne et pour Normandika. Leur développement connaîtra une vigueur nouvelle dans les mois qui viennent. Le tram desservira le nord de Fleury-sur-Orne à partir du quartier du Collège Pagnol et du Foyer Soleil à partir de 2019.

Bref, Fleury-sur-Orne poursuit son développement, avec vous et pour vous.

Bonne lecture et bien cordialement.

Votre maire,

@ Fleury-sur-Orne au sommet des villes Internet

5 @ et 2 mentions au Label Territoires, Villes et Villages Internet

L'Association Villes Internet remet chaque année en partenariat avec l'État, depuis 1999, un label national aux collectivités locales qui mettent en oeuvre une politique publique numérique locale. Ce label, symbolisé par un panneau de @ à @@@@ à afficher en entrée de ville et dans les supports de communication, permet à la collectivité locale d'évaluer, de montrer et de faire reconnaître la mise en oeuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général.

Le palmarès

Depuis 2010, notre Ville se distingue: 3 @ en 2010, 3 @ en 2011, 3 @ en 2012, 3@ en 2013 avec une mention, 3@ en 2014, 4@ en 2015 et 5@ avec deux mentions "ruralité" et "coopération internationale" en 2016. Fleury-sur-Orne a donc atteint la plus haute marche et a désormais un beau palmarès dont elle peut être fière.

La remise des labels avait lieu à Montrouge en présence de Monsieur Jean-Vincent Placé, secrétaire d'État chargé de la Réforme de l'État et de la Simplification auprès du Premier ministre. Monsieur Placé a cité et félicité dans son discours notre commune de taille "modeste" qui figure parmi les villes les mieux notées et les plus actives.

Les clés de cette réussite

Le premier outil clé est notre site web. Avec plus de 600 articles en 2015, c'est un élément qui a structuré notre développement numérique. Il héberge aujourd'hui une vingtaine de blogs animés par les associations ou les services mais aussi des services en ligne pour les administrés. C'est la dynamique autour du site qui nous a incité à développer d'autres services.

Le deuxième élément est notre Espace Public Numérique (EPN). Nous avons voulu un lieu dédié au numérique où chacun peut s'y former, se faire accompagner, découvrir des usages. Nous l'avons doté d'ordinateurs, de tablettes, d'une imprimante 3D, d'un écran tactile, d'un drone, d'un robot éducatif.

Le troisième élément est la présence de la Ville sur les réseaux sociaux c'est à dire là où sont les fleurysiennes et les fleurysiens: Facebook, Twitter, Google +, Instagram, Flickr, Youtube, Dailymotion, Foursquare...

Enfin le dernier élément, c'est la dynamique. Derrière cette dynamique il y a une équipe: le service numérique (Morgane Mariette et Yoann Chatelain) et les élus. Le numérique n'est qu'un outil et les résultats sont d'abord ceux d'une équipe qui vit une aventure humaine. Nous sommes des gens normaux qui ensemble ont un comportement anormal et arrivent à se dépasser pour notre commune. C'est peut être là le génie de cette réussite.



Remise des labels "Villes Internet" au Beffroi de Montrouge



Les Assises Territoriales de l'Identité Numérique du Citoyen

Notre commune a accueilli le 9 mars les 3^{èmes} assises territoriales de l'identité numérique du citoyen, à l'espace Nicolas Oresme. L'évènement labellisé "Normandy French Tech", retransmis en direct sur Internet et organisé par la Ville en partenariat avec Villes Internet, la communauté d'agglomération Caen la mer et le Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique (SGMAP) a permis aux participants de réfléchir sur la notion d'identité numérique et a montré une fois de plus (après le championnat de France cycliste des Elus) la capacité de Fleury-sur-Orne à se mobiliser pour organiser des évènements nationaux.

L'identité numérique n'est pas seulement un choix technologique. Elle questionne l'organisation globale de la société. Les libertés individuelles et les libertés publiques sont impactées jusqu'aux modes de gouvernance. La perception de l'identité individuelle dans sa relation avec l'identité sociale et collective influence le modèle démocratique. Qu'en sera-t-il à l'ère numérique ? Les Assises proposent une concertation à long terme entre l'Etat, les élus et administrations locaux, les porteurs de solutions techniques, et les citoyens que nous sommes tous. Il s'agissait d'échanger pour comprendre comment la simplification administrative pourrait permettre à tous les citoyens, responsables de leurs données personnelles, d'accéder à l'ensemble des guichets administratifs avec un identifiant géré par l'Etat. Les participants se sont interrogés : en quoi cette simplification concerne-t-elle les services numériques locaux ? Quelles conditions pour la gestion par le citoyen de son dossier administratif ? Quelles garanties pour une confiance partagée citoyen/administration/prestataire privé ?

Monsieur Jean-Vincent Placé, secrétaire d'Etat chargé de la Réforme de l'Etat et de la Simplification auprès du Premier ministre, parrain de ces 3^{èmes} Assises, a clôturé les travaux de cette journée par un discours.

Revivez
les 3^{èmes} Assises Territoriales
de l'Identité Numérique du Citoyen (ATINC) :



Lien QR Code
Vidéo des 3^{èmes} ATINC

Le saviez-vous ?

1^{er}
en France

Fleury-sur-Orne a été classée en février 2016, première ville en France sur le réseau social Twitter ayant le meilleur ratio nombre abonnés / nombre d'habitants.



Discours d'ouverture de Florence Durand-Tornare, *députée générale de Villes Internet*



Discussion autour de la blockchain avec Edouard Vallet, *administrateur de l'association Le Cercle du Coin* et Jacques Favier, *secrétaire de l'association Le Cercle du Coin*



Discours de clôture du maire, en présence de Monsieur Jean-Vincent Placé, *Secrétaire d'Etat chargé de la Réforme de l'Etat et de la Simplification auprès du Premier ministre*



Présentation de France Connect par Guillaume Blot, *chef du service Architecture et Urbanisation et du programme "Etat plateforme" au secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP)*



Table ronde sur le thème de la confiance numérique avec Bernard Broisin-Doutaz, *maire de Glos*, Cédric Pégeault, *conseiller municipal à Fleury-sur-Orne* et Denis Lepagneul, *responsable de la communication à la mairie d'Argentan*

Le Label Ville Étoilée

L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) a labellisé Fleury-sur-Orne : Ville étoilée. La commune s'est vu attribuer 2 étoiles sur 5 possibles.

Le concours Villes et Villages Étoilés, biennal, ouvert à toutes les communes de France, a pour objectif de promouvoir auprès des collectivités locales et des citoyens la qualité de l'environnement nocturne tant pour les humains que pour la biodiversité, d'inciter aux économies d'énergie et à la diminution de coûts publics inutiles.

Le concours est soutenu par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et par les partenaires de l'ANPCEN: la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, les Parcs Nationaux, la Ligue pour la Protection des Oiseaux.



Coopération avec la Macédoine Fleury-sur-Orne Karposh

Seize jeunes de Fleury-sur-Orne, d'Iffs et de la République de Macédoine vont présenter leur création théâtrale :

LE MURMURE D'ANTIGONE

le jeudi 28 avril à 20h
à l'Espace Nicolas Oresme.

Entrée gratuite.



Ces jeunes ont travaillé ensemble au mois d'août dernier en France et au mois d'octobre en Macédoine, avec l'accompagnement de la compagnie de théâtre *Et mes ailes cie*, pour cette création d'après l'œuvre de Jean Anouilh. Il s'agit de l'histoire d'Antigone, fille d'Œdipe, qui se rebelle contre le pouvoir en place. Cette pièce est de tous les temps, elle nous parle de vengeance et de pardon, de liberté et d'enfermement..., une création unique avec le mélange des langues, le français, le macédonien et l'albanais.

Cette soirée s'inscrit dans le cadre des échanges que notre commune développe depuis quelques années, avec la municipalité de Karposh qui fait partie de la ville de Skopje, capitale de la république de Macédoine. Notre coopération comme celles d'autres communes de la Région dont Iffs, est soutenue par la Région, dans le cadre de la coopération décentralisée engagée entre l'ancien Conseil Régional de Basse Normandie et ce pays.

De plus, cette représentation fait partie de la programmation de la 11^{ème} édition du Printemps Balkanique.

Venez tous découvrir la performance de ces jeunes, animés par la volonté de favoriser l'échange culturel, la confrontation d'expériences différentes...

L'Histoire de l'Hôtel de Ville de Fleury-sur-Orne

Un bâtiment historique et emblématique

L'Hôtel de Ville était auparavant une école mixte. La Mairie et l'appartement du directeur étaient alors au premier étage. Le bâtiment a ensuite abrité le bureau de poste après la guerre jusqu'à dans les années 90. Une extension des locaux a été réalisée en 1992.

À côté de la Mairie, un préfabriqué accueillait le club des anciens. Il sera remplacé ensuite par l'Espace Nicolas Oresme en 2003.



HÔTEL DE VILLE DE FLEURY-SUR-ORNE

Faites du développement durable à Fleury-sur-Orne du 22 au 30 avril 2016



Fleury-sur-Orne se mobilise durant une semaine pour promouvoir les actions autour du développement durable auprès des fleurysiens. Un programme riche et complet vous attend avec des spectacles, des balades, des activités pédagogiques (gaspillage alimentaire, recyclage...), aussi bien pour les grands que pour les tout-petits.

Ce sera aussi l'occasion de pouvoir vous inscrire au concours des maisons et balcons fleuris "Fleurir Fleury" édition 2016.

Le programme détaillé sera prochainement distribué dans vos boîtes aux lettres. Il sera également à disposition dans les locaux municipaux (mairie, centre socioculturel, bibliothèque...) ou sur le site fleury-sur-orne.fr.



Caen la mer Modification du jour de collecte des déchets verts de "Fleury-sur-Orne Nord"



Fleury-sur-Orne Nord

MODIFICATION DU JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Le jour de collecte des **déchets verts** change !
La collecte aura lieu **le lundi** au lieu du mercredi.

A ce titre, elle a repris le
lundi 7 mars 2016

Les déchets verts sont toujours collectés
l'après-midi entre 13h et 19h.

Il convient donc de sortir votre bac
le jour même avant 12h30.

La communauté d'agglomération Caen la mer vous remercie de votre participation.

+ d'informations sur la collecte des
DÉCHETS MÉNAGERS
02 31 304 304
contactdechetsmenagers@agglo-caen.fr

Pour **FLEURY-SUR-ORNE SUD**
les jours de collectes **restent inchangés.**

2016

FLEURY-SUR-ORNE NORD

Caen la mer
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Merci de venir déposer vos déchets à l'heure indiquée sur ce calendrier. Ne pas venir déposer vos déchets avant 12h30 pour la collecte d'après-midi.

INDICATEURS MÉTÉOROLOGES
Bonne nuit
Attention à la météo pour la collecte.

ANNULÉ & DÉCALÉ
Fêtes de Noël
Fêtes de la Saint-Valentin
Fêtes de la Saint-Jean

ENCADRÉS
Fêtes de la Saint-Valentin
Fêtes de la Saint-Jean

DÉCHETS VERTS
Bonne nuit
Attention à la météo pour la collecte.

ANNULÉ & DÉCALÉ
Fêtes de Noël
Fêtes de la Saint-Valentin
Fêtes de la Saint-Jean

02 31 304 304
www.caen-la-mer.fr

2016/17

FLEURY-SUR-ORNE NORD

Caen la mer
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Merci de venir déposer vos déchets à l'heure indiquée sur ce calendrier. Ne pas venir déposer vos déchets avant 12h30 pour la collecte d'après-midi.

INDICATEURS MÉTÉOROLOGES
Bonne nuit
Attention à la météo pour la collecte.

ANNULÉ & DÉCALÉ
Fêtes de Noël
Fêtes de la Saint-Valentin
Fêtes de la Saint-Jean

ENCADRÉS
Fêtes de la Saint-Valentin
Fêtes de la Saint-Jean

DÉCHETS VERTS
Bonne nuit
Attention à la météo pour la collecte.

ANNULÉ & DÉCALÉ
Fêtes de Noël
Fêtes de la Saint-Valentin
Fêtes de la Saint-Jean

02 31 304 304
www.caen-la-mer.fr

Inscriptions scolaires et périscolaires pour la rentrée de septembre 2016

Petite section, CP, nouveaux arrivants

--- **L'inscription scolaire** se déroule en deux étapes :

Étape 1 : Inscription en mairie

Vous devez vous munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois).

Pour les enfants n'habitant pas la commune, il est obligatoire de remplir une demande de dérogation à demander à la mairie de Fleury-sur-Orne.

Pour inscrire un enfant dans le dispositif d'accueil des 2-3 ans, rencontrer la maire adjointe aux affaires scolaires aux permanences des mercredis matins à partir du 21 mars de 9h30 à 11h30, ou sur RDV (02.31.35.73.00).

Étape 2 : Inscription aux écoles

École maternelle

Vous devez prendre rendez-vous avec la directrice au 02.31.82.37.57.

Jours d'inscriptions : le lundi toute la journée ou le soir après la classe.

Pièces à fournir :

- ☐ la fiche d'inscription donnée en mairie,
- ☐ le carnet de santé de l'enfant,
- ☐ le certificat de radiation si l'enfant vient d'une autre école.

Réunion de présentation le vendredi 10 juin à 18h à l'école maternelle.

École élémentaire

Pour les CP et les nouveaux arrivants

Vous devez prendre rendez-vous avec le directeur au 02.31.52.11.19

Pièces à fournir :

- ☐ la fiche d'inscription donnée en mairie,
- ☐ le carnet de santé de l'enfant,
- ☐ le certificat de radiation si vous inscrivez votre enfant en CE1, CE2, CM1 ou CM2 et qu'il vient d'une autre école.

Pour les enfants déjà inscrits à l'école élémentaire durant l'année scolaire 2015/2016, l'inscription en classe supérieure se fait automatiquement. **Vous n'êtes donc pas concernés par les étapes d'inscription.**

L'inscription aux services périscolaires (restaurant, garderie et transport)

Les inscriptions aux services périscolaires sont indépendantes des inscriptions aux écoles. Vous devez vous réinscrire tous les ans. Les dossiers d'inscriptions seront disponibles à la fin du mois d'avril en mairie.

Focus sur... Le logement social

Contrairement à ce qui est souvent véhiculé par celles et ceux qui n'en connaissent pas bien le fonctionnement, ce que l'on appelle le logement social est accessible aux 2/3 des Français. Divisés en plusieurs catégories liées aux caractéristiques de financement de l'appartement ou de la maison, ces logements sont difficiles à différencier autrement.

Ainsi si certaines typologies de logements sont affectées aux personnes dites en difficulté, une bonne part d'entre eux nécessite d'y orienter des familles avec des revenus plus élevés ainsi que l'indique le tableau ci-dessous.

L'application d'un supplément de loyer de solidarité ou surloyer

Tous les locataires des bailleurs sociaux doivent impérativement remplir et renvoyer dans les délais, leur dossier "enquête de Supplément de Loyer de Solidarité (SLS)" envoyé par votre bailleur. Cela évitera de devoir payer un surloyer.

Pour les locataires dont les revenus après enquête dépassent le plafond des ressources, un surloyer leur sera appliqué en plus du loyer et des charges.

L'État participe financièrement à la construction et à l'aménagement de logements sociaux. Comme il s'agit de locations aidées, les conditions d'accès (les ressources) et les loyers y sont strictement réglementés.

Différents types de logements sont proposés :

- Les logements P.L.A.I., logements financés par un Prêt Locatif Aidé d'Intégration ;
- Les logements P.L.U.S., logements financés par un Prêt Locatif à Usage Social ;
- Les logements P.L.S., logements financés par un Prêt Locatif Social.

Les deux premières catégories (P.L.A.I., P.L.U.S.) sont destinées à des familles aux ressources modestes voire ayant des difficultés. Les logements P.L.S. sont destinés aux foyers dont les ressources sont supérieures à 2000 € mensuels. C'est le droit au logement social pour tous.

Composition du foyer	Plafonds annuels de ressources / Logements P.L.A.I.	Plafonds annuels de ressources / Logements P.L.U.S.	Plafonds annuels de ressources / Logements P.L.S.
1 ^{ère} cat. (1 pers. seule)	11 006 €	20 013 €	26 017 €
2 ^{ème} cat. (2 personnes sans personne à charge)	16 037 €	26 725 €	34 743 €
3 ^{ème} cat. (3 pers. ou 1 seule, avec 1 personne à charge)	19 283 €	32 140 €	41 782 €
4 ^{ème} cat. (4 pers. ou 1 seule, avec 2 personnes à charge)	21 457 €	38 800 €	50 440 €
5 ^{ème} cat. (3 pers. ou 1 seule, avec 3 personnes à charge)	25 105 €	45 643 €	59 336 €
4 ^{ème} cat. (3 pers. ou 1 seule, avec 4 personnes à charge)	28 292 €	51 440 €	66 872 €
Par personne supplémentaire	3 155 €	5 738 €	7 459 €

Coupon Exprimez-vous !

Cet emplacement vous est réservé, nous attendons vos idées, suggestions, critiques, sur tous les projets locaux.
À retourner à la Mairie de Fleury-sur-Orne | Service Communication, 10 rue Serge Rouzière 14123 Fleury-sur-Orne.

Si vous souhaitez recevoir une réponse personnalisée, n'oubliez pas de laisser votre nom et vos coordonnées.